49e Année - N° 3542 Le N° 0.30 c. PARAIT LE SAMEDI 18 Septembre 1937

SISTERON-JOURNAL

REPUBLICAIN DE GAUCHE

Politique - Littéraire - Sportif - Commercial et d'Annonces Judiciaires

ABONNEMENTS
payables d'avance
Basses-Alpes et départements limitrophes ..... 14 francs.
Autres départements ..... 16 francs.
Etranger ..... 25 francs.
On s'abonne dans tous les Bureaux de — Poste —

Administration et Rédaction : 25, Rue Droite, 25, SISTERON
Téléphone 1.48. R. C. Sisteron 117. C.-C. P. Marseille 156-36.
Fondateur : A. TURIN — Directeur : M.-PASCAL LIEUTIER

— Les manuscrits non insérés ne seront pas rendus. —
Les annonces sont reçues à l'AGENCE HAVAS, 62, rue de Richelieu, (2e), *et au Bureau du Journal.*

ANNONCES
Judiciaires (la ligne) 2,15
Réclames, (la ligne) 1,50
Commerciales, (la ligne) 1,50
Pour les grandes annonces et les annonces répétées, on traite de gré à gré.

La Carbonite - Etat et l'Usine de Sisteron

par Charles BARON
Député des Basses-Alpes,
Ingénieur en chef des Poudres.

L'absence de gisements de pétrole en France oblige notre pays à se préoccuper des succédanés qui pourraient en cas de conflit, suppléer les fournitures d'huiles minérales étrangères. La forêt française nous offre à cet égard des ressources précieuses. Si le charbon de bois, tel quel, n'est que difficilement utilisable, par contre, l'aggloméré de charbon de bois, fabriqué d'après un procédé qui vient d'être mis au point par le service des Poudres, constitue un combustible excellent, et dont l'utilisation permettra de pallier la mévente des produits forestiers.

C'est dans cet esprit que le Ministre de la Défense Nationale présentait au collectif de Juin 1936, un projet de loi qui fut voté par le Parlement et promulgué au *Journal Officiel* le 13 août 1936, page 8730, avec l'exposé des motifs suivants :

« La recherche des moyens qui permettraient, en cas de guerre de faire face à une insuffisance possible des importations de pétrole naturel constitue l'une des préoccupations essentielles du Ministère de la guerre.

Plusieurs solutions sont étudiées par l'Office national des combustibles liquides et l'on sera vraisemblablement conduit à les utiliser simultanément.

L'une de ses solutions consiste à alimenter les moteurs d'automobiles à l'aide de gazogènes. Il est maintenant prouvé, d'une manière indiscutable, que ce procédé convient parfaitement aux véhicules poids lourds. Mais, pour que les gazogènes puissent rendre, le moment venu les services que l'on est en droit d'en attendre, il est nécessaire de procéder immédiatement à la fabrication des agglomérés de charbon de bois dans une usine-type qui serait construite à Sisteron. C'est le Service des poudres qui serait chargé de construire et d'exploiter cette usine.

Les installations à réaliser entraîneraient une dépense d'environ trois millions de francs. En raison de l'urgence qui s'attache à la mise en service de l'usine projetée, on propose d'ouvrir sur l'exercice 1936 un crédit supplémentaire d'égal montant.

Pour faire face à cette dépense nouvelle, la somme nécessaire serait prélevée sur le fonds de réserve du Service des essences.

Le 4 mai 1937, le Ministre de la Défense Nationale et de la guerre a ordonné au premier escadron du Train de procéder aux essais d'utilisation pratique des agglomérés de charbons de bois, produits par l'usine témoin de la Poudrerie Nationale de Sevran-Livry, et dénommée « Carbonite - Etat ».

Les essais effectués n'ont pas eu pour objet d'établir des performances permettant d'approcher du rendement maximum pouvant être obtenu avec la Carbonite-Etat, ils ont été limités à l'examen des qualités d'utilisation pratique de ce combustible.

La Carbonite-Etat est un aggloméré de charbon de bois, qui présente le même intérêt économique et politique que le charbon de bois, en tant que produit indigène, sans en avoir les graves inconvénients.

L'encombrement, la friabilité, la malpropreté, son hydrophilie, les caractéristiques physiques de l'un et de l'autre ne sont pas comparables Ce qui explique en grande partie jusqu'à ce jour la défaveur et le peu de succès à l'égard du gazogène au charbon de bois.

En effet, depuis quinze ans, malgré l'active propagande menée par les ministères de la Défense Nationale et de l'Agriculture, l'usage des véhicules à gazogène ne s'est que très peu répandu.

La faible densité du charbon de bois (de l'ordre de 0,200), cause de son encombrement, impose aux usagers :

— Le rechargement fréquent des trémies (1).

— L'obligation de disposer à l'intérieur du véhicule d'une réserve importante de combustible (1).

Sa friabilité excessive entraîne des pertes importantes au cours des manutentions et donne naissance à des poussières noires, pénétrantes, redoutées des conducteurs, car elles s'infiltrent sous les vêtements, salissent la figure et les mains et résistent aux lavages.

Son hydrophilie nécessite un stockage sous couvert et à l'abri de l'humidité.

Enfin, du fait de sa fabrication ou de son changement d'état au cours des stockages, sa constitution physique n'est pas constante, ce qui entraîne dans le gazogène des troubles de fonctionnement qui rendent la conduite assez délicate et imposent fréquemment en cours de route des interventions dans la marche même des appareils.

Aussi, pour utiliser ce combustible, est-il nécessaire de disposer d'un personnel-chauffeur particulièrement dévoué et expérimenté.

Il est généralement admis, dans les formations automobiles militaires que le travail supplémentaire à effectuer sur un véhicule à gazogène exige par camion un conducteur et un aide.

La carbonite-Etat fabriquée par le service des poudres, se présente sous la forme de petits boulets ovoïdes, régulièrement calibrés, très durs et très résistants, d'un encombrement, pour un poids donné, trois fois moindre que le charbon de bois, et n'absorbant pas l'humidité.

Ce qui lui donne un ensemble de qualités physiques propres à pallier les inconvénients du charbon de bois.

Les essais ont été effectués avec un matériel ancien, très usagé et en conséquence les résultats n'en sont que plus probants.

(1) Dans les formations militaires dotées de gazogènes, on compte: Un rechargement par deux heures de fonctionnement (parfois une heure et demie). Un camion de ravitaillement, transport de combustibles, par 10 camions utiles, si l'on veut disposer du même rayon d'action que celui prévu pour les véhicules à essence.

ESSAIS COMPARATIFS DE CONSOMMATION et de RENDEMENT ENTRE la CARBONITE-ETAT ET LE CHARBON DE BOIS — *Consommation.* — Moyenne des divers essais effectués avec le même véhicule, dans des conditions d'utilisation absolument identiques.

COMBUSTIBLE	Consommation pour 100 kms.	RENDEMENT (vitesse moyenne atteint sur le circuit routier de Montlhéry)
Charbon de bois de bonne qualité sélectionné	53 kgs.	34 kms 500
Carbonite - Etat	36 kgs.	36 kms 750

soit 31 0/0 de consommation en moins en faveur de la Carbonite-Etat.

En réalité, cette proportion en faveur de la carbonite serait beaucoup plus élevée.

En effet, avec le charbon de bois, il y a du déchet, des pertes inévitables, en proportion considérable dès que le combustible n'est pas de bonne qualité.

Avec la carbonite, les pertes sont nulles.

C'est ainsi qu'au cours des essais, un camion Panhard type K. 35, de 3 T. 5 de charge utile, a effectué, durant deux mois, et dans des conditions d'utilisation très diverses, 4.000 kilomètres, pour une consommation totale strictement contrôlée de 1346 kgs de carbonite, soit une consommation pratique de 33 kgs 600 aux 100 kms, comprenant les allumages, les temps de fonctionnement en veilleuse les manœuvres diverses et toutes autres causes de consommation supplémentaire.

Dans des circonstances identiques, le même véhicule aurait consommé au minimum 60 kgs de charbon de bois de bonne qualité courante, soit 44 0/0 de consommation en moins en faveur de la carbonite-état.

Lorsque l'ensemble des circonstances est défavorable (personnel insuffisamment expérimenté, combustible défectueux, conditions d'utilisation du matériel difficiles), on constate avec le charbon de bois des consommations pratiques égales et même supérieures à 100 kgs aux 100 kms.

Avec la carbonite, amélioration incontestable de la marche, surtout aux reprises ; les boulets ayant une réactivité beaucoup plus grande que le charbon de bois.

Le gazogène contenant en poids trois fois plus de carbonite que de charbon de bois et, la diminution de consommation étant de l'ordre de 30 à 50 pour 100, le rayon d'action du véhicule, est quintuplé.

C'est ainsi que le *seul plein de la trémie* (170 kgs environ) a permis d'effectuer sur route, sur de longs itinéraires, et non sur un circuit spécialement choisi, avec un camion Panhard type K 35 de 3 T. 5 de charge utile, les parcours suivants dans les conditions indiquées ci-après :

Avec un poids total de 6.000 kgs, à la vitesse maxima normale du véhicule, 529 kms ont été réalisés à une moyenne horaire de 40 kilomètres à l'heure, arrêts compris, sauf une halte de 1 heure et demie.

Le gazogène a fonctionné :
en marche effective : 13 heures
en veilleuse : 1 heure 30
soit au total : 14 heures 30

— Avec un poids total de 5630 kgs, à l'allure très réduite, coupée d'arrêts fréquents (figuration d'une marche en colonne) 536 kilomètres ont été parcourus, à une moyenne horaire de 22 kilomètres 800.

Le gazogène a fonctionné :
en marche effective : 22 heures 35
en veilleuse : 5 heures
soit au total : 27 heures 35

— Avec un poids total de 5.500 kgs environ, en 5 sorties, portant sur deux jours consécutifs, à l'allure normale du véhicule, 569 kms ont été effectués, à une vitesse moyenne horaire de 37 kms.

Le gazogène a fonctionné :
en marche effective: 15 heures 20
en veilleuse : 2 heures 30
soit au total 17 heures 50

Ces résultats, obtenus dans des conditions d'utilisation très moyennes et avec un matériel très usagé, se passent de commentaires.

Avec la carbonite-état, la réserve de combustible, si l'on juge utile d'en emporter une, est également beaucoup moins encombrante qu'avec le charbon de bois.

Trois à quatre sacs de 50 kgs, ou des récipients de contenance équivalente porteraient à 1000 kms le rayon d'action d'un camion de 3 T. 5 de charge utile.

Aucune précaution n'est à prendre pour manutentionner et stocker la carbonite-état. Ce combustible solide n'engendre que très peu de poussières ; c'est de plus, un combustible d'un maniement relativement propre.

La carbonite Etat ne craint pas l'eau, elle ne semble pas pouvoir absorber assez d'humidité pour que son état physique puisse être modifié d'une façon sensible.

A titre d'exemple, 50 kgs environ de ce combustible ont été immergés dans des baquets pendant 36 heures. Les baquets ayant été renversés, la carbonite a été chargée presque aussitôt dans la trémie vide d'un gazogène. Moins de quinze minutes après que le contenu des baquets eût été versé sur le sol, le véhicule roulait, alimenté normalement par le gazogène.

Il n'y a eu aucun incident de marche.

Cette expérience était peut être osée dans un gazogène filtrant à sec, elle a pourtant réussi.

Cette qualité donne une grande sécurité de fonctionnement, elle supprime les difficultés du stockage. On peut concevoir, en cas de nécessité, la constitution de stocks en plein air, à même le sol.

Avec la « Carbonite-Etat », dont les caractéristiques parfaitement adaptées à l'emploi dans le gazogène utilisé pour les essais, sont constantes, la conduite d'un véhicule à gazogène devient aussi simple que celle d'un véhicule à essence.

Exemple : lors de l'essai de 569 kms visé dans un des paragraphes précédents, non seulement aucune intervention sur la partie gazogène n'a été effectuée, mais le réglage de l'admission d'air au mélangeur, ouvert au maximum au départ, n'a été modifié que tout à fait en fin d'essai après environ 550 kms, lorsque le foyer à commencé à manquer de combustible.

La qualité du produit, qui ne comporte qu'une proportion de cendres infime, et ses caractéristiques constantes, permettent de réduire dans des proportions considérables les opérations d'entretien.

Il a été possible d'effectuer 1013 kms sans toucher aucun organe du gazogène, en particulier sans remuer la grille du foyer pour la débarrasser de ses impuretés, le gazogène avait fonctionné au cours des huit jours sur lesquels a porté l'essai 42 h. 10 en marche effective et 13 heures en veilleuse, soit au total 55 heures 10.

Après plus de 1500 kms, une vérification des filtres a fait ressortir qu'il n'y avait qu'un kilo 700 de poussières parvenues jusqu'aux toiles ; une quantité quatre fois plus forte n'aurait pas nui au fonctionnement.

Enfin, depuis le début des essais, bien que, ni en cours de route, ni même la plupart du temps au départ, aucune des précautions et des mesures d'entretien usuelles n'aient été volontairement effectuées, aucun trouble de fonctionnement n'a été constaté.

La « Carbonite-Etat » ne détériore pas le gazogène et n'engendre pas de corps nocifs qui, passant à travers les toiles des filtres, seraient susceptibles de nuire au fonctionnement des organes moteurs.

Le gazogène et le moteur du véhicule ayant servi aux essais de 4000 kms ont été entièrement démontés et vérifiés. Aucune remarque défavorable n'a pu être faite.

Les résultats qui ont été obtenus ne sont pas dus à la réussite d'expérience plus ou moins hasardeuse. Ce sont des résultats absolument pratiques; ils peuvent être répétés avec certitude, et il n'est pas osé de dire que l'on peut facilement en obtenir de meilleurs.

Ils sont tels qu'ils permettent d'affirmer que la Carbonite-Etat, produite par la Poudrerie Nationale de Sevran-Livry est un combustible remarquable pour les gazogènes destinés à assurer le fonctionnement des véhicules automobiles, car il supprime tous les inconvénients reprochés à juste titre au bois et au charbon de bois.

Avec une prudence qu'on se saurait trop louer l'Armée a tenu par une dernière expérience pratique à vérifier les résultats comparatifs du Charbon de bois et de la Carbonite-Etat employés successivement dans un gazogène à Charbon de bois Panhard type G. F. 4 sur camion K. 35 de la même marque.

NATURE DE L'ESSAI.

Chaque combustible a été successivement employé pour effectuer le parcours : Paris-Périgueux-Paris, avec variante portant la distance totale à 1000 km, dans les conditions de marche fixées ci-après :

1ère étape. — Paris - Limoges - Les Bordes (Dordogne) 430 kilomètres.

A) Entre Paris et Limoges, 380 km, marche régulière vitesse instantanée limitée à 40 km. (arrêts d'un quart d'heure tous les 100 km, un arrêt d'une heure à mi-étape).

B) Entre Limoges et les Bordes 50 km, marche au mieux, vitesse instantanée limitée à 50 kh.

2ème étape. — C. - Les Bordes-Périgueux-Les Bordes. — 140 kms.

Marche au mieux, vitesse instantanée limitée à 50 kh.

3ème étape : Les Bordes - Paris, 430 kilomètres.

Etape effectuée de nuit, sans autres arrêts que ceux indispensables, vérifications mécaniques, ravitaillements, entretien du foyer.

L'épurateur ne devait être vérifié qu'en cas de nécessité absolue.

Entre Les Bordes et Orléans

© VILLE DE SISTERON

314 km. marché au mieux, vitesse instantanée limitée à 45 kh.

D) Entre Orléans et Paris, 116 km. marche au mieux, vitesse instantanée limitée à 50 kh.

CONDITIONS PARTICULIERES D'EXECUTION DES ESSAIS.

Ces essais ont été effectués du 22 au 24 juillet 1937 avec la Carbonite-Etat, du 28 au 30 juillet avec le Charbon de bois, dans des conditions absolument comparables.

Beau temps — chaud

Poids du véhicule : 6400 kgs.
Aucun incident.
Le charbon de bois utilisé était de bonne qualité.

RESULTATS OBTENUS. — 1) Consommation de Combustible.

Parcours	Consommation aux 100 kms Charbon de Bois	Carbonite-Etat
A B	45 kgs	35 kgs (*)
C	42 kgs	28 kgs 500 (*)
D E	42 kgs	29 kgs 500 (*)
Pour les 1000 kil. consommation	435 kilogs, soit 43 k. 500 aux 100 km.	320 kilogs soit 32 kgs aux 100 km.

soit environ 30 0/0 de consommation en moins en faveur de la Carbonite, par rapport au Charbon de bois.

(*) Les indications de consommation marquées d'une croix ne sont qu'approximatives, elles n'ont pas été déterminées avec certitude.

Consommation d'huile du moteur :

Parcours	Alimentation du gazogène au Charbon de bois	A la Carbonite-Etat
1ère Etape : 430 km	5 Litres	4 Litres 1/2
2ème Etape : 140 km	2 Litres	1 Litre 1/2
3ème Etape : 430 km	7 Litres	5 Litres 1/2
Pour les 1000 km	14 Litres	11 Litres

2) RENDEMENT. — Vitesse moyenne obtenue en observant rigoureusement, les conditions de marche fixées. (Haltes prévues déduites)

Parcours	Charbon de Bois Temps	Charbon de Bois Moyenne	Carbonite-Etat Temps	Carbonite-Etat Moyenne
A 380 km	12 h	32 kh	12 h	32 kh
B 50 km	1 h 36	31 kh	1 h 25	34 kh
C 140 km	3 h 30	40 kh	3 h 23	41 kh 500
D 314 km	9 h 9	35 kh	8 h	40 kh
E 116 km	3 h 53	28 kh 500	2 h 30	44 kh
pour l'ensemble du parcours 1000 k	30 h 8	33 kh 200	27 h 18	36 kh 600

3) Régularité de marche — Facilité de conduite et d'entretien.

Dans le cadre de la réglementation de marche fixée, conditions de conduite et opérations d'entretien imposées pour obtenir un fonctionnement aussi normal que possible de gazogène.

Distances parcourues	Charbon de Bois	Carbonite-Etat
50 km (Etampes)	Première corrections d'air nécessaires pour obtenir un bon fonctionnement en côte.	Bonne marche normale air additionnel 10/10 sans correction en cours de route.
100 km (Artenay)	Ravitaillement — Tassage du combustible, secouage de la grille — Vidage du cendrier, marche molle — obligation de réduire l'admission d'air (maximum 5/10 — corrections fréquentes).	
170 km (Salbris)	Troubles de fonctionnement dûs à la formation d'un « voûte » à la partie supérieure de foyer — obligeant à un arrêt de courte durée pour tasser le combustible.	
(Massay) 200 km	Ravitaillement — Tassage du combustible — Secouage de la grille — Vidage du cendrier, marche molle, obligation de supprimer complètement l'air additionnel ou de marcher sur la tuyère avec bien peu d'air additionnel.	
220 km (Vatan)	Après arrêt d'une heure — obligation de marcher sur tuyère sans air additionnel marche de plus en plus défectueuse. Epurateur bien chaud.	
300 km Argenten-s-Creuse	Ravitaillement — Tassage du combustible. Secouage de la grille — vidage du cendrier, nettoyage complet de l'Epurateur (sauf coke) temps passé 13 minutes.	
	marche normale, mais région accidentée et correction d'air utile pour obtenir un fonctionnement régulier.	réduction de l'air additionnel 7/10
350 km	Nécessité de réduire fortement l'admission d'air — corrections fréquentes.	
380 km (Limoges)	Ravitaillement, tassage du combustible — Secouage de la grille — vidage du cendrier, marche molle, nettement améliorée par l'emploi du starter dans cette région accidentée. Nécessité à plusieurs reprises, en côte, de secouer la grille en cours de marche.	réduction de l'air additionnel 5/10 marche très bien sans correction d'air
430 km (Les Bordes)	Ravitaillement — Tassage du combustible — Secouage de la grille — Vidage du cendrier — Nettoyage complet de l'Epurateur (sauf coke).	
	On constate au démontage, que les toiles filtrantes paraissent brulées, **leur nettoyage demande de grandes précautions.**	
500 km (Périgueux)	Bonne marche normale.	
	Ravitaillement — Tassage du combustible. Réduction de l'air additionnel, corrections fréquentes, puis marche sensiblement améliorée par l'emploi du starter.	ravitaillement — Nettoyage de la grille. Vérification de l'épurateur effectuée pour se rendre compte de l'importance des poussières provenant de la combustion de la qualité des boulets utilisés pour le voyage aller.
570 km (Les Bordes)	Ravitaillement et nettoyage de l'épurateur.	Bonne marche normale air additionnel 10/10 sans correction.
	marche normale, mais quelques corrections d'air nécessaire, dans cette région accidentée, pour avoir de la puissance en côte.	
Limoges 620 km	Réduction de l'admission d'air 5/10 corrections d'air plus fréquentes	
680 km Argenton-s-Creuse	marche assez bonne, un peu molle, nécessité de réduire progressivement l'admission d'air.	Quelques corrections d'air donnent un meilleur rendement en côte mais ne sont pas indispensables.
	Presque complètement 1 et 2/10 dans les montées un peu dures.	
800 km (Vierzon)	Ravitaillement — Tassage du combustible, secouage de la grille — Vidage du cendrier. marche de plus en plus molle. air à zéro.	Bonne marche air 7/10
Orléans 890 km	Ravitaillement — Tassage — Secouage de la grille, vidage du cendrier.	
	marche de plus en plus défectueuse, continuellement sur starter — air 0/10. Plus de puissance.	
1000 km. (Paris)	A l'arrivée à Paris, il était absolument impossible de continuer à rouler davantage dans les mêmes conditions.	Bonne marche air 3/10
	VERIFICATION A L'ARRIVEE.	
	Cendrier : rempli de déchets ; Tubes refroidisseurs encombrés de débris de charbon et de poussières. (constatation déja faite lors des nettoyages effectués au 430e et 510e kilomètres.	rien d'anormal poussière recueillie sur les toiles pour l'ensemble du voyage 720 grs. environ.
	Bas de l'épurateur rempli de poussières et déchets (coke à nettoyer). Poussières recueillies sur les toiles, au total pour l'ensemble du voyage environ 2 k. 500.	déchets poussières dans les autres parties de l'épurateur, quantité négligeable.
	Toiles filtrantes brulées se déchirant à la moindre action — A remplacer.	machefer quantité insignifiante en très menus morceaux (grosseur d'une noissette.

AUGMENTATION DU RAYON D'ACTION — pour un même encombrement.

Etant donné les consommations escomptées aux 100 km (sensiblement celles effectivement obtenues lors des essais) et, compte tenu de la marge de sécurité indispensable, plus forte pour le charbon de bois dont on ne peut déterminer la qualité avec certitude, que pour la Carbonite-Etat, l'approvisionnement emporté pour les 1000 km a été le suivant :

Carbonite-Etat : 360 kilogs
Charbon de bois : 550 kilogs.

CARBONITE-ETAT. — La Trémie contenant 175 kgs environ de boulets, la réserve de combustible, logée en 3 sacs, représentait un volume inférieur à 1/2 mètre cube ; facile à placer dans un coffrage spécial sans diminuer la capacité de chargement maxima du véhicule.

CHARBON DE BOIS. — La Trémie contenant 60 kgs de charbon de bois, la réserve de combustible logée en 49 sacs de 10 kilogs, représentait un volume de 2m3 1/2.

Le volume utile d'un camion de 3 t. 5 de charge utile étant de 8 à 10 m3 c'est près du 1/3 et au mieux le 1/4 de cette capacité qu'il est nécessaire d'utiliser pour tansporter la réserve de combustible devant permettre d'effectuer le parcours de 1000 km.

En admettant que l'on dispose du coffrage d'un demi mètre cube prévu ci-dessus, on pourrait y loger 9 à 10 sacs de charbon de bois.

La capacité de chargement maxima du véhicule, n'étant pas diminuée, on aurait avec le plein de la trémie 160 kgs de combustible permettant un rayon d'action de 250 km dans de bonnes conditions générales de marche.

Les résultats obtenus confirment entièrement ceux résultant des précédent essais effectués et ayant fait en particulier l'objet du rapport numéro 4006 M/L du 7 juillet 1937.

En résumé, la Carbonite-Etat assure un fonctionnement très sur des gazogènes, elle rend la conduite des véhicules très facile, elle supprime pratiquement toute opération d'entretien en cours de route. Enfin, elle permet d'augmenter considérablement, pour un même encombrement le rayon d'action des véhicules.

Je dois ajouter que le développement de l'emploi du gaz des forêts sous cette forme, donnera du travail à nos montagnards forestiers chômeurs qui exploitaient nos forêts.

Le développement, à Sisteron, d'une exploitation de ce genre dans les temps difficiles que nous vivons créera un écoulement rémunérateur des bois de feu — dont la production est une nécessité d'exploitation forestière — tout en facilitant le développement normal de ce magnifique patrimoine national qu'est la forêt française dont la conservation indispensable à la vie a fait dire à notre immortel Jaurès : « L'homme mourra avec le dernier arbre ».

Charles BARON.

Chronique Sportive

SISTERON - VELO

Demain dimanche 19 septembre, à 14 heures, le Sisteron-Vélo organise une grande course cycliste, dite Circuit des deux Vallées (Jabron et Méouge). De nombreux prix et primes seront attribués.

Le trajet d'une longueur d'environ 100 km. passe par Séderon et Laragne, Les Armands, Sisteron.

Le départ sera donné à 14 heures, rue de Provence, l'arrivée sera sur l'avenue de la gare.

Courses d'Oraison. — C'est Dimanche 19 Septembre qu'aura lieu sur le coquet hippodrome d'Oraison, la réunion annuelle donnée par la Société Hippique des Basses-Alpes.

L'état magnifique de la piste et le chiffre record des engagements qui était de 106 à la clôture promettent des courses très attrayantes et nombreux seront les amateurs qui iront assister à cette belle manifestation hippique.

Les courses seront suivies d'une brillante fête de nuit.

A VENDRE

cause départ, SALLE A MANGER, chêne vernis ; POELE, TABLES, CHAISES et divers. S'adresser à M. BISSIRIER, Eaux et Fôrets, Aux Plantiers, Sisteron.

Le Congrès annuel de la Fédération Mutualiste des Basses-Alpes

Dimanche se sont tenues à Château-Arnoux-Saint-Auban, les assises du Congrès de l'Union mutualiste départementale sous la présidence de M. le Préfet de MM. André Honnorat, Ch. Baron et de Courtois. Ce Congrès, auquel prirent part les personnalités les plus connues de la Mutualité attira comme d'habitude la foule des mutualistes bas-alpins qui s'y rencontrèrent avec les nombreux délégués des départements voisins notamment des Alpes-Maritimes et du Var.

Le Congrès se tient dans la salle des fêtes des usines de Saint-Auban. Dés 9 heures du matin, la salle s'emplit. La salle est magnifiquement ornée et la Société musicale de Saint-Auban prête son artistique concours à la réception.

Les délégués sont reçus par Mme Massot-Devèze, l'éminente présidente de la Fédération, M. Palena, maire, de Château-Arnoux ; M. Grabinski, directeur des usines de Saint-Auban ; M. Thibon, président de la Société de Secours Mutuels des Usines ; M. Estublier, président de la Société de Secours Mutuels de Château-Arnoux.

M. Babillot, préfet des Basses-Alpes fait son entrée au chant de la « Marseillaise », Nous notons la présence de MM. :

Babillot, préfet des Basses-Alpes ; Causeret, chef de cabinet ; Honnorat, sénateur ; Baron, député ; Reymond, conseiller général de Volonne ; Paret conseiller général de Sisteron ; Mme Massot-Devèze, présidente de la Fédération mutualiste des Basses-Alpes MM. Burle et Pulvérail, conseillers d'arrondissement ; Paléna, maire de Château-Arnoux ; Villiard et Ailhaud, adjoints ; Estublier, président de la Société de Secours Mutuels de Château-Arnoux ; Richaud, secrétaire et trésorier de l'Union mutualiste des Basses-Alpes ; Autran, Barel et Donzion, vice-présidents ; Grabinski, directeur des usines de Saint-Auban ; Thibon, Laurent, Loeffel, Crochard, Fludère, Julienne, Philippe, Girard, Caraz, Fiftsinger, Causson, ingénieurs aux usines de Saint-Auban.

MM. Guérin, Nepoty, Gastinel, représentants de la Fédération du Var ; La Fédération des Alpes-Maritimes était représentée par MM. Massé, président de la Caisse Mutualiste ; Barel, de la Caisse Chirurgicale ; Catella, administrateur de la Fédération ; Genesy, secrétaire de la Fédération. MM. Vian, Lecocq, etc ; MM. les docteurs Jouves, Batesti, Piétri. La mutuelle des anciens combattants de St-Auban était représentée par MM. Jourdan Léon, Girard Louis, Lajoumare Henri, Tchaoulichian, Théodoridès.

La séance de travail commença par un long rapport moral de Mme Massot-Devèze, rapport moral sur la situation de la Fédération Celle-ci compte actuellement 3.500 membres répartis en 28 sociétés. Un travail de recrutement s'impose surtout auprès de la jeunesse qui n'a pas compris, hélas, ce que représente la mutualité.

M. Ange Richaud, le secrétaire-trésorier, lut le rapport financier qui se solde ainsi : Recettes : 2.775 fr. 10 contre 859 fr. 50 de dépenses. Ce qui laisse en caisse : 1.915 fr. 60.

Très intéressant rapport de M. Thibon, sur le fonctionnement de la Société de secours mutuels des usines de St-Auban. La première société créée en 1919 fut dissoute et remplacée par un nouvel organisme en 1929. Celui-ci comprend quatre sections correspondant à quatre catégories bien distinctes de prestations.

M. Barel, président de la Caisse chirurgicale nous entretient de cette importante création de la mutualité. La caisse chirurgicale compte aujourd'hui 34.000 membres. Le chiffre des prestations s'est élevé en 1936, à 640.000 fr. et il a été fait au cours de l'année, 867 opérations chirurgicales.

Prirent ensuite successivement la parole M. Lecoq, président de la Caisse mutualiste de Cannes, sur : Les sociétés à base familiale. M. Genesy, secrétaire général de la Fédération des Alpes-Maritimes, qui traita de l'organisation et avantages des caisses mutualistes interdépartementales créées par la Fédération des Alpes-Maritimes. M. Vian, de Nice, qui redit ce que furent les Etats généraux de la mutualité qui se tinrent à Paris, en juillet dernier. Enfin, **M. Autran, d'Annot, vice-président de l'Union mutualiste des Basses-Alpes, qui entretint l'assemblée de ce**

© VILLE DE SISTERON

qui a été fait pour majorer la retraite des vieux mutualistes.

Mme Massot-Devèze, en un raccourci impressionnant, résuma tout ce qui venait d'être excellement dit et se tournant vers M. le Préfet, lui demanda de se faire l'interprète près du gouvernement de tous les vœux et désidérata des mutualistes de la Fédération.

La séance se termina par une déclaration de M. Gastinel, de Toulon.

Le banquet eut lieu dans un local spacieux qui servait autrefois de relais de la Poste au temps des diligences .Il devait primitivement se tenir sous les ombrages du château mais l'incertitude du temps fit renoncer à ce premier projet.

M. Babillot, qui préside, a à sa droite Mme Massot-Devèze, à sa gauche M. Baron, député. La plus franche gaieté ne cessa de régner au cours de ces agapes mutualistes. Au dessert prirent successivement la parole, Mme Massot-Devèze; M. Palena, maire de Château-Arnoux; M. Camille Reymond, conseiller général; M. Charles Baron, député, et M. André Honnorat, sénateur.

Au cours de l'allocution prononcée par M. Baron, un incident se produit, un invité reproche à M. Baron de faire de la politique. M. Baron s'en défend énergiquement mais l'incident prend des proportions inquiètantes et provoque un tumulte parmi l'assistance. Enfin sur l'intervention de la part de M. Babillot, préfet, et de Mme Massot-Devèze, présidente, le calme semble revenir, pour surgir quelques minutes après sous une autre forme entre citadins de Château-Arnoux.

Il est très regrettable que pareille démonstration orageuse se produise dans un banquet de mutualistes alors que au contraire, tout devrait y respirer la fraternelle amitié envers les uns et les autres.

Puis le représentant du gouvernement procéda à la remise des décorations du Mérite social, dont voici le palmarès:

Commandeurs du Mérite Social: M. Pascal Félix.

Officiers du Mérite Social : Mme Massot-Devèze, MM. Albert Martin Courpey.

Chevaliers du Mérite Social: MM. Donzion, Paret, Colomb, Lieutier M.-P., Siard, Delaye, Detempe, Lieutier J., Boyer, Sube, Michel, Dépieds, Chauvet, Esmiol, Vézian, Courbet, Belour, Barnac, Magaud, A. Gayon, Ripert, Coulet, Anselme, Ferrero, Chabaud, G. Gayon, Richaud, Roman, Tozoul. et Grac.

Les diplômes d'honneur suivants furent attribués ensuite à MM. Grabunski, Rochet, Estublier, Camille Reymond, Machizot, Thibon, Laurent Lœffel, Audibert, Amenc, Bernosse, Hugues, Boyer, Trouche, Chevaly, Danis, Mmes Gassend, Lieutier, Latil

Aussitôt après, les congressistes se séparèrent afin de prendre le chemin du retour.

Chronique Locale et Regionale

SISTERON

A nos lecteurs. — Afin de nous permettre de publier in-extenso l'admirable rapport de notre député M. Baron sur la Carbonite qui est, comme chacun le sait le produit qui sortira de notre usine d'agglomérés de charbons de bois dont l'ouverture est envisagée très prochainement, nous nous voyons dans l'obligation de renvoyer à Samedi prochain la publication de nombreux communiqués. Nous nous en excusons auprès de nos collaborateurs occasionnels et du public que nous engageons à lire attentivement l'exposé technique de M. Baron, député.

S.-J.

Amicale des Mutilés A.C. et V.G. — C'est le dimanche 3 octobre, qu'aura lieu dans la charmante et très accueillante cité de Manosque, le grand congrès annuel de tous les groupements de Mutilés, Anciens Combattants et Victimes de la guerre existants dans le département des Basses-Alpes.

Cette grande assemblée, il est inule de le rappeler, est cette année, particulièrement importante du fait que par suite de l'accord intervenu entre les dirigeants des deux fédérations, la fusion en un groupement unique, à Direction unique, a été réalisé, réunissant de ce fait plus de 7000 adhérents.

Nos amis des deux amicales de Manosque, apportent tous leurs soins à l'organisation de cette manifestation, nul doute n'existe donc sur son plein succès.

D'ores et déjà nous pouvons annoncer que la séance de travail occupera la matinée de 9 h. 30, à midi. Il y sera exposé par divers rapporteurs choisis parmis les dévoués militants de nos associations bas-alpines, les questions d'actualité intéressant au plus haut point les rescapés de la grande tourmente.

Le congrès sera suivi d'un grand banquet particulièrement soigné. Il se tiendra sous la haute présidence d'honneur de M. le Préfet, ancien combattant, entouré de MM. les parlementaires et de nombreuses personnalités du département.

De façon à permettre au plus grand nombre des adhérents à l'amicale de prendre part au Congrès, le conseil d'administration de l'amicale a décidé que le transport des congréssistes qui se fera en autobus, sera pris en charge par la caisse de la société.

C'est donc gratuitement que les camarades effectueront le voyage, à Manosque, aller et retour.

Les inscriptions au banquet, ou au voyage seulement sont reçues dès maintenant par MM. Colomb, président ; Lieutier Pascal, vice-président ; Rullan Michel, trésorier.

Consultation de Nourrissons. — La consultation sera ouverte aujourd'hui Samedi 18 Septembre de 10 à 11 heures.

La Loterie Nationale sera tirée le 3 Octobre à Carcassonne. — Le tirage de la 9me tranche de la Loterie Nationale de 1937 est fixé au 3 Octobre à 15 h. à Carcassonne. Sur autorisation spéciale du ministre des Finances, la cérémonie du tirage aura lieu au Théâtre Antique de la Cité.

Les dixièmes de billets sont en vente à la Librairie LIEUTIER.

C. G. T. — Tous les adhérents du Syndicat du Bâtiment de Sisteron, sont priés d'assister à la réunion extraordinaire qui aura lieu ce soir Samedi 18 Septembre, à 21 heures au Café Moderne.

Ordre du jour: Renouvellement du bureau présentation de la carte à l'entrée. Présence indispensable.

Pharmacie de Garde. — Demain dimanche pharmacie Bœuf, rue Droite.

AVIS. — La personne qui détient le volume No 2 de l'Histoire de Sisteron est priée de vouloir bien le rapporter au Secrétariat de la Mairie.

Chronique Electorale

Les élections cantonales

PARTI RADICAL-SOCIALISTE

La Fédération des Basses-Alpes s'est réunie le dimanche 12 septembre, à son siège social, à Digne.

La séance est ouverte à 15 heures sous la présidence de M. Guieu, assisté de MM. Massot, député; Musy, conseiller général et des membres du bureau.

L'ordre du jour appelle les questions suivantes :

Renouvellement du bureau ; élections cantonales ; désignation au congrès de Lille ; délégués au comité exécutif ; questions diverses.

ELECTIONS CANTONALES

a) Conseil général. — Ont obtenu l'investiture du parti :

Docteur Romieu, candidat sortant, à Digne ;

Massot, député, candidat sortant, à La Motte-du-Caire ;

Muzy, candidat sortant à Peyruis;

ALBERT CRUEL, candidat dans le Canton de SISTERON ;

Roux, candidat sortant dans le canton de Colmars-les-Alpes.

b) Conseil d'Arrondissement :

Chalve et Pellisier, candidats dans le canton d'Allos ;

Garcin et Hubert, candidats dans le canton de Banon ;

Pin, candidat dans le canton de Mézel.

QUESTIONS DIVERSES :

Vœu présenté par M. Commarmond et adopté à l'unanimité :

-« La Fédération émet le vœu que dans chaque canton il soit présenté lorsque les circonstances l'exigeront un candidat défendant le programme radical ».

***

PARTI SOCIALISTE S. F. I. O.

Le Congrès du bureau fédéral du parti socialiste, présidé par le citoyen Charles Baron, député,, assisté des camarades Victor Gérard, jaubert, Paret et Reymond, conseillers généraux, s'est tenu dimanche dernier à la mairie d'Oraison.

La question la plus importante à l'ordre du jour était la désignation des candidats aux élections cantonales.

CONSEIL GENERAL :

Voici les candidats du parti désignés :

Canton de Seyne: André Turrel, conseiller général sortant ; canton de SISTERON : EMILE PARET, conseiller général sortant ; canton des Mées ; Gérard Victor, conseiller général sortant ; canton de Manosnosque : Martin Bret; canton de St-Etienne .: Charles Baron ; Canton d'Entrevaux : Lalauze, ingénieur ; canton de Turriers : Bruschini ; canton de Peyruis : Jullien, retraité.

CONSEIL D'ARRONDISSEMENT :

Canton de Forcalquier .: Ailhaud Aimé, maire de Villeneuve, et Mollet Gaston, maire de Saint-Michel ; canton de Volonne : Burle, maire de Sourribes, et Pulvérail Henri.

A VENDRE

FUTS NEUFS, 140 litres. S'adresser à M. DIHARCE, usine de Mételine, Sisteron.

ATTENTION ! !

Il y a beaucoup de Cafés à primes MAIS... il n'y a qu'un seul Café S. C. A.

EXIGEZ-LE

ETAT-CIVIL

du 10 au 17 septembre

NAISSANCES

Jean Léon Auguste Queyrel, rue Saunerie.

DÉCÉS

Marceline Louise Justine Giraud, 63 ans, épouse Ailhaud, rue Poterie. — Blanche Zélie Marie Reynaud, 62 ans, veuve Julien, route de Noyers. — Louis Marius Reynaud, 68 ans, quartier de Soleilhet.

PUBLICATION DE MARIAGES

MARIAGES

Néant.

VARIETES-CINEMA

UNE ENIGME QUI EST

Moutonnet

telle est la question que l'on se pose cette semaine, aux Variétés.
NOEL-NOEL et Michel SIMON — entourés d'une pleïade d'artistes vous aideront à le découvrir. Le film le plus gaie, le plus ahurissant, le plus étourdissant. Encore un programme de choix aux Variétés-Cinéma.

CASINO-CINEMA

Lucien Baroux, dans la célèbre opérette française,

La Mascotte

avec Dranem, Germaine Roger, Thérèse Dorny.

Un film gaie, amusant, jeune, comique. Film plein d'attrait.

ACTUALITES-PARAMOUNT

La semaine prochaine :
LE MORT EN FUITE
avec Michel Simon et Jules Berry.

Un Préjugé de moins

Que de personnes, pensant ne jamais guérir, continuent à souffrir des bronches et des poumons. Il suffit cependant, pour éprouver un soulagement immédiat et guérir progressivement, de faire usage de cette merveilleuse Poudre Legras, qui calme instantanément les plus violents accès d'asthme, catarrhe, essoufflement toux de bronchites chroniques. Prix de la boite 5 fr. 90 (impôt compris) dans toutes les pharmacies.

CABINET DENTAIRE

A. SILVY

CHIRURGIEN-DENTISTE

13, Rue de Provence — SISTERON

Cabinet ouvert tous les jours

(Sisteron - Aix - Gap - Veynes)

REMERCIEMENTS

Les familles AILHAUD, BONIN, PEYREL, GIRAUD, VILLARS, ROMAN, IMBERT, ALIVONS et JEAN remercient bien sincèrement leurs parents, amis et connaissances des marques de sympathies qui leur ont été témoignées à l'occasion du décès de

Madame Louise AILHAUD

Madame HONNORAT, M. HONNORAT, comptable centralisateur régional des P. T. T. à Marseille, M. Pierre HONNORAT, les familles JULIEN, REYNAUD et HONNORAT, expriment leurs très vifs remerciements aux personnes qui leur ont témoigné leur sympathie, à l'occasion du décés de

Madame JULIEN

Née Blanche Reynaud

HERNIE

JE SUIS GUERI. — C'est l'affirmation de toutes les personnes atteintes de hernies qui ont porté le nouvel appareil sans ressort de **M. GLASER** le Grand Spécialiste de PARIS, 44, Bd SÉBASTOPOL. En adoptant ces nouveaux appareils, dont l'action **bienfaisante** se réalise **sans gêne, sans souffrances** ni **interruption** de travail, les **hernies** les plus **volumineuses** et les plus **rebelles** diminuent instantanément de volume et disparaissent peu à peu **complètement.**

Devant de tels résultats garantis toujours par écrit, tous ceux atteints de hernie doivent s'adresser sans retard à M. **GLASER** qui leur fera gratuitement l'essai de ses appareils de 9 à 4 h. à

SISTERON, 27 sept. Modern hôtel des Acacias.
LARAGNE, jeudi 30 sept. Grand hôtel Moderne.
DIGNE, samedi 2 octobre, de 9 h. à 2 h. hôtel Boyer-Mistre.

— CHUTES MATRICES et tous Organes, Varices, Orthopédie — GLASER, 44 Bd Sébastopol, PARIS

Pour les petits

L'Almanach de LISETTE et celui de PIERROT 1938 sont en vente a la Librairie LIEUTIER — SISTERON.

à vendre

pour raison de santé

importante affaire, gros et demi-gros, Vins, Liqueurs, Bière et Limonade. Bail vingt ans. S'adresser RULLAN, Vins, Sisteron, ou Me BUES, Notaire.

Grande Fabrique de Meubles

(la seule de la région) Maison fondée en 1904

Si vous êtes soucieux de vos intérêts. Avant d'acheter du meuble consultez LA

MAISON BOURGEON

TELEPHONE 93

55 et 57, rue Droite — SISTERON (Basses - Alpes)

qui seule par ses stocks importants et sa réputation dans toute la région vous donnera satisfaction

© VILLE DE SISTERON

POUR VOS MEUBLES — Téléphone 444. — VOYEZ D'ABORD LA FABRIQUE

HENRI HERMITTE

Atelier : rue Capitaine de Bresson
Magasin : 53 rue Carnot

GAP

Magasin de vente : Rue Saunerie, 21, SISTERON — André FIGUIERE - Menuisier - Ebéniste

Le plus grand choix de la région — Tous les modeles — Tous les prix

—o— Livraison Franco-Domicile —o—

SYPHILIS Guérison assurée par le **TREPARGYL** seule méthode interne et rectale supprimant toutes piqûres. La boîte : **39f.60.** Le traitement complet : **118** fr. *Toutes Pharmacies*, ou à défaut **Labo. LACROIX**, rue Bretagne, ASNIERES-PARIS

REGLES douloureuses, interrompues, retardées et toutes suppressions pathologiques des époques, rétablies certainement par le **LYROL**, seule méthode interne et vaginale. La boîte : **39f.60.** Cure compl. **118** fr. 7ᵉᵐᵉ *Phᵉᵉ* ou à défaut **Labo. LACROIX**, rue Bretagne, ASNIERES-PARIS

IMPUISSANCE guérie à tout âge et sans danger par **UGYL.** Traitement sérieux, le seul de ce genre prescrit par le Corps médical. Le flacon **39f.60.** Le traitement complet **118** fr. *Toutes Phᵉᵉ*, ou à défaut **Labo. LACROIX**, rue Bretagne, ASNIERES-PARIS

BLENNORRAGIE Écoulements, Filaments, Rétrécissements, Prostatite. — Guérison définitive par **UGEOL**, seule méthode interne et prostatique supprimant toutes interventions douloureuses et dangereuses. La boîte : **39f.60.** Le traitement complet : **118** fr. *Toutes Pharmacies*, ou à défaut **Labo. LACROIX**, rue Bretagne, ASNIERES-PARIS

Contes et Légendes de nos Alpes

par Emile ROUX-PARASSAC
de Sisteron

Préface d'Abel BONNARD
de l'Académie Française

C'est un beau livre, avec des pages savoureuses, d'autres intructives sur Sisteron et sur notre région.
Un beau volume de 300 pages.

—«»— prix : 15 frs. franco 17 frs.
en vente à la Librairie Lieutier.

Que vous tiriez de la Terre profits ou agréments, vous êtes défendu et conseillé par

L'AGRICULTURE NOUVELLE

Ses fameux articles de défense paysanne font autorité depuis cinquante ans

SES PETITS CONSEILS
(Réponses à nos lecteurs)
vous tirent d'embarras

SES PETITES ANNONCES
font vendre ou trouver
tout ce que l'on veut

Vous avez besoin de

L'AGRICULTURE NOUVELLE
un peu chaque jour

Voir, dans le numéro de cette semaine, la liste des primes intéressantes offertes aux abonnés pendant quelques jours seulement.

Abonnements : FRANCE ET COLONIES, 26 francs par an
18, rue d'Enghien, PARIS

En vente partout :
LE NUMERO : 60 CENTIMES

Envoi franco d'un spécimen contre 0.60 en timbres

---

en vente à la Librairie LIEUTIER.

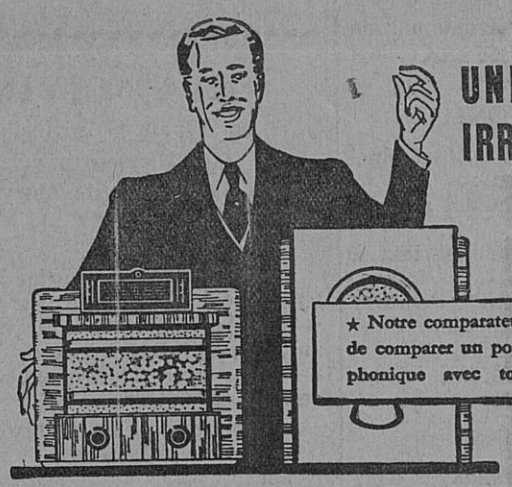

UNE PREUVE IRRÉFUTABLE

★ Notre comparateur de tonalité permet de comparer un poste de la Série Symphonique avec tout vieux récepteur.

Il est facile de dire qu'un poste est supérieur à tel autre. La difficulté commence dès qu'il s'agit de le prouver. Nous ne nous bornons donc pas à vous affirmer que les postes de la Série Symphonique Philips sont musicalement supérieurs aux vieux récepteurs actuellement en usage. Nous vous en apporterons la preuve tangible, irréfutable... quand vous le voudrez... dès réception du coupon ci-dessous.

COUPON à détacher et à nous adresser :

C. FIASTRE et M. SCALA
Rue de Provence, SISTERON
Téléphone 101.
Station Service
DISTRIBUTEUR OFFICIEL
PHILIPS

Messieurs,
Veuillez faire à mon domicile une démonstration convaincante de la supériorité des postes Philips de la Série Symphonique.
Nom _____
Adresse _____

COMMERÇANTS — INDUSTRIELS

pour remédier à la crise
faites de la publicité dans
SISTERON-JOURNAL

Pour vendre ou acheter

FONDS DE COMMERCE
IMMEUBLES - VILLAS
PROPRIÉTÉS - TERRAINS ETC.

S'adresser en confiance à l'AGENCE GENERALE des ALPES
R. GIRARD
53. Rue Carnot — GAP
Téléphone 1.10

Société Générale

Pour favoriser le développement du commerce et de l'industrie en France

Société Anonyme Fondée en 1864 — Capital : 625 Millions

BUREAU DE SISTERON

Jours de Marchés et Foires

Toutes opérations de Banque et de Bourse
— Avances aux Eleveurs —

R. C. SEINE 64.462

Banque Nationale pour le Commerce et l'Industrie

Soc. Anon. au Capital de 140.000.000 entièrement versés
SIÈGE SOCIAL : 16, Boulevard des Italiens, PARIS
R. C. Seine 251.988 B

Anciennement "Banque des Alpes"

Succursale à GAP

12, Rue Carnot
Tél. 0.15 et 197

Agence à SISTERON

Rue de Provence — Téléphone 28.

TOUTES OPERATIONS DE BANQUE ET DE BOURSE
PAIEMENT DE COUPONS FRANÇAIS ET ETRANGERS
SOUSCRIPTION SANS FRAIS AUX EMISSIONS
LOCATION DE COFFRES-FORTS
800 Succursales, Agences, Bureaux en FRANCE

Reconnue la plus efficace par les sommités agricoles
La réclamer à votre fournisseur habituel
Pour le traitement à sec demandez **Le "VITRIOLEX SAINT-ÉLOI"**

Service Régulier par Autocars

SISTERON - DIGNE - SISTERON

P. BUES, Sisteron — *Télép.* 0.20
Sisteron, station :
Café du Commerce, Télép. 61.
Bureau à Digne : *Café des Sports, Boulevard Gassendi, Tél.* 0.86.

Matin

Sisteron 6 h. 50 — Digne 7 h. 50
Digne 8 h. 45 — Sisteron 9 h. 50

Soir

Sisteron 13 h. — Digne 14 h.
Digne 16 h. 50 — Sisteron 17 h. 55
Prix des places : Sisteron-Digne 10 fr.

N. -B. — Les départs de Digne de 8 h. 30 et 16 h. 50, assurent la correspondance avec : 1° Les cars *Pellegrin et Cie*, sur GAP (par la Vallée de la Durance) ; 2° Les cars *Rambaud*, sur VEYNES, par Ribiers, Laragne. Le dernier service sur Veynes, assure la jonction à ASPRES-sur-BUECH, avec le *Rapide de Paris* (Le Briançonnais).

Le départ de Sisteron de 6 h. 50 assure la correspondance à Malijai, avec le car pour Avignon par Cavaillon.

---

99 FEMMES sur 100

Souffrent des Nerfs, de l'Estomac ou de Maladies intérieures. Chez la Femme, en effet, la circulation du sang joue un rôle considérable, et quand, pour une raison quelconque, le sang n'a plus son cours normal, tout l'organisme se détraque, et il en découle de nombreux malaises et parfois des maladies graves. C'est pourquoi nous ne saurions trop recommander à toutes les Femmes de faire une cure avec la

JOUVENCE de l'ABBÉ SOURY

dès qu'elles éprouvent le moindre trouble de la Menstruation ou un malaise quelconque.

Elle leur évitera une foule d'infirmités et fera disparaître sûrement les *Maladies intérieures de la Femme*, Métrites, Fibromes, Hémorragies, Pertes blanches, Règles irrégulières et douloureuses, Suites de Couches, Migraines, Névralgies, Maladies du *Retour d'Age*, des Nerfs et de l'Estomac, Troubles de la *Circulation* : Congestions, Vertiges, Etourdissements, Varices, Hémorroïdes, Phlébites, Faiblesse, Neurasthénie, etc.

La JOUVENCE de l'ABBÉ SOURY, préparée aux Laboratoires Mag. DUMONTIER, à Rouen, se trouve dans toutes les pharmacies.

M.17 — Le flacon { Liquide / Pilules } 10 fr. 60

Bien exiger la véritable JOUVENCE DE L'ABBE SOURY qui doit porter le portrait de l'Abbé Soury et en rouge la signature

Mag Dumontier

AUCUN AUTRE PRODUIT NE PEUT LA REMPLACER

L'Imprimeur-Gérant : M. PASCAL-LIEUTIER, 25, Rue Droite, SISTERON.

Vu, pour la légalisation de la signature ci-contre, Le Maire :

© VILLE DE SISTERON